

## CHRONIQUE AGRICOLE, MAI 1860.

## EXTRAIT DES PROCÈS VERBAUX.

## DES SÉANCES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA

SÉANCE DU 18 MAI 1860.

## PRÉSIDENCE DE M. TURGEON.

Monsieur le président déclare la séance ouverte avec la présence des membres suivants.

**MM. TURGEON**, (de Terrebonne,) Président de la Chambre, agriculteur propriétaire.

**DE BLOIS** (de Québec), Vice-Président, agriculteur propriétaire.

**CAMPBELL** (de St. Hilaire), Chevalier de l'Ordre du Bain, propriétaire agriculteur et Président de la Société d'Agriculture du Comté.

**CASGRAIN** (de l'Islet), agriculteur propriétaire et Président de la Société d'Agriculture du Comté.

**DOSTALER** (de Berthier), agriculteur propriétaire.

**POMROY** (de Compton), agriculteur propriétaire.

**TACHÉ** (de Québec), Chevalier de la Légion d'Honneur.

**YULE** (de Chambly), agriculteur propriétaire et Président de la Société d'Agriculture du Comté.

**OSSAYE**, Professeur d'Agriculture à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

**DAWSON**, Professeur d'Agriculture à l'Université McGill et Président de la Chambre des Arts et Manufactures.

La question de la prochaine exposition provinciale agricole et industrielle est alors mise devant la Chambre. Le Président donne le résumé des pourparlers qui ont eu lieu entre la Chambre des Arts et quelques-uns des membres de la Chambre d'Agriculture. M. Dawson, comme Président de la Chambre des Arts et Manufactures expose longuement les intentions de cette Chambre relativement à la tenue de l'exposition prochaine. Il insiste sur la nécessité où se trouvent les deux Chambres des Arts et d'Agriculture d'agir conjointement et fait des propositions pour cette union.

La question de la tenue d'une exposition provinciale agricole, conjointement avec l'exposition industrielle de la Chambre des Arts et Manufactures, à l'occasion de la visite du prince de Galles, étant mise aux voix,

M. Taché propose de résoudre en amendement qu'il paraît, par les renseignements fournis par MM. le Major Campbell et le Professeur Dawson, que l'octroi spécial accordé pour une exposition cette année a été fait en vue de la visite de son Altesse Royale le Prince de Galles, en dehors des considérations ordinaires; que le montant tout entier de cet octroi semble être mis à la disposition exclusive de la Chambre des Arts et Manufactures qui se propose de continuer, par ce moyen, un édifice déjà en voie de construction dans la ville de Montréal.